

Conseil du tourisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **9 (1926)**

PDF erstellt am: **30.09.2023**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le Comité de direction et le Conseil du tourisme au sujet de la loi fédérale sur la circulation automobile. Après un exposé de M. *Quattrini*, vice-directeur, une longue discussion s'engagea à laquelle prirent part MM. *F. Martin*, le *D^r Delaquis*, *Junod*, le *D^r Bierbaum*, *Mottier*, *Baumann*, le *D^r Keller* (Winterthur), le *D^r Contat*.

Sur la proposition de M. *Baumann*, l'Assemblée décida de prendre position pour ou contre le projet de loi fédérale. Par 384 voix contre 28, elle se prononça en faveur de cette loi.

Les personnes suivantes furent élues reviseurs des comptes pour 1926 :

MM. le *D^r H. Hæberlin*, Conseiller municipal, Zurich,

J. Mottier, notaire, à Montreux, et

O. Hauser, à Lucerne, ce dernier en qualité de suppléant.

B. Conseil du Tourisme.

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1926. A la première, qui a eu lieu à Zurich, le 5 mai, le Conseil du tourisme, après adoption du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1925, entendit une conférence de M. le *D^r Bierbaum* sur „La publicité au service du mouvement des étrangers“.

Il décida ensuite à une forte majorité de se ranger à l'opinion du Comité de direction et de prendre position en faveur de la loi fédérale concernant la circulation des automobiles.

A la seconde séance, tenue à Berne, le 9 décembre, le Conseil adopta le budget pour 1927 et entendit un rapport de M. *Junod*, directeur, sur les travaux présentés au concours d'idées relatif aux nouvelles formes de la propagande touristique, concours ouvert sur la proposition de M. le *D^r Seiler*. La fin de la séance fut occupée par la présentation de deux films de l'Office (Pavillon du tourisme suisse à l'Exposition sportive internationale de Buenos-Aires, Chemin de fer Brigue-Furka-Disentis.)

C. Comité de direction.

Le Comité de direction s'est réuni cinq fois en 1926. Trois séances ont eu lieu à Zurich, une à Berne et une à Lausanne. Les délibérations ont porté, entre autres, sur les questions suivantes :

Edition du matériel de réclame.

Publication du „Swiss Travel Almanac“ et du „Schweizer Reise-Almanach“.

Encouragement à l'aviation civile en Suisse.

Rapport de gestion sur l'exercice 1925.

Comptes de l'exercice 1925.

Développement des succursales de l'Office du Tourisme à l'étranger (Bruxelles, Prague, Nice, Madrid, Rome, Buenos-Aires).

Police des étrangers.

Prise et roulement de films.

Budget pour l'exercice 1927.

Circulation automobile: projet de loi fédérale; allègement des formalités douanières.

Bulletin d'informations de l'Office du tourisme.

Relations avec les agences de voyages en Suisse et à l'étranger.